



1 Avenue du Général Gallieni – 94000 Créteil Tél : 01.45.69.91.01
ACHAT - VENTE - LOCATION

HONORAIRES DE L'AGENCE

Vente d'appartement, maison, terrain, murs locaux commerciaux :

Pour un montant de vente Inférieur à :	Taux de commission maximum T.T.C.
De 0€ 999 999€	6% (avec un minimum de 7.000€)
Au-delà de 1 000 000€	5% (avec un minimum de 45.000€)

Les honoraires sont à la charge de l'acquéreur ou le vendeur selon le mandat.

Location d'habitation :

Honoraires : (Loi N°89-462 du 6 juillet 1989)

A la charge du propriétaire et du locataire selon la surface et la zone où se situe le bien (8 à 12€ par m²) + 3€ par m² pour l'état des lieux.

Cession de fonds de commerce : (à charge de l'acquéreur ou du vendeur selon le mandat)

Honoraires : 10% hors taxes du montant de la cession (avec un minimum de 8.000€)

Bail commercial / professionnel : (à la charge du preneur)

Honoraires : 30% du loyer annuel hors charges et hors taxes